

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 9 AVRIL 2025

OBJET / GAIA : Budget principal : vote du budget primitif 2025.

DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA : 27 mars 2025.

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29
Nombre de présents / hor zirenak : 23
Nombre de votants / bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Corinne Othateguy, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Isabelle Ayerbe, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, Mme Joana Lacarra, M. Jean-Pierre Gogny, M. François Hayet, M. Peio Etxeleku, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, M. Alain Boscq, M. Xavier Heguy, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : Mme Marie Aristizabal, adjointe, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Carmen Gonzalez, M. Jean-François Lacosta, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Procuration : Mme Marie Aristizabal à Mme Yolande Huguenard ; M. Jean-Jacques Lassus à M. Christian Devèze ; Mme Carmen Gonzalez à Mme Christiane Hargain-Despéries ; M. Jean-François Lacosta à M. Peio Etxeleku ; Mme Argitxu Hiriart-Urruty à Mme Nathalie Aïçaguerre ; Mme Amaia Beyrie à M. Alain Boscq.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Joana Lacarra est désignée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°29-09-2021-066 relative à la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2022,

Vu la délibération n°20250320-008 prenant acte du rapport d'orientations budgétaires pour 2025 et du débat intervenu,

Vu l'avis de la commission des finances du 26 mars 2025,

Considérant le rapport de présentation du budget primitif 2025,

Considérant la présentation synthétique qui en est faite ci-dessous, le budget primitif 2025 étant équilibré par section :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	8 163 383,00 €	8 163 383,00 €
Section d'investissement	6 152 506,72 €	6 152 506,72 €
Total	14 315 889,72 €	14 315 889,72 €

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal de délibérer sur cette affaire.

Après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à la majorité des suffrages exprimés :

APPROUVE le budget primitif 2025 du budget principal.

Ont voté contre : M. Peio Etxeleku, M. Jean-François Lacosta, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, M. Xavier Heguy,

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



Joana LACARRA

Secrétaire de séance / Saioko idazkaria



Christian DEVEZE

Maire de Cambo-les-Bains / Kanboko Auzapeza